

Les nouvelles perspectives de l'étude des frontières politiques : revue de quelques contributions récentes

Jean-Paul Lacasse

Volume 18, Number 43, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021181ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021181ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lacasse, J.-P. (1974). Les nouvelles perspectives de l'étude des frontières politiques : revue de quelques contributions récentes. *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 187–200. <https://doi.org/10.7202/021181ar>

NOTES

LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE L'ÉTUDE DES FRONTIÈRES POLITIQUES : REVUE DE QUELQUES CONTRIBUTIONS RÉCENTES

Introduction

De nombreuses études, tant conceptuelles que factuelles, ont été consacrées, dans le passé, au phénomène frontière. Celles-ci portaient cependant surtout sur ses aspects historiques, juridiques et géopolitiques. Elles avaient pour objet des questions telles que la délimitation et la démarcation des frontières, les conflits frontaliers, l'évolution des frontières, etc. Cependant, de récentes recherches ont mis l'accent sur l'étude des frontières, dans leur contexte régional, comme phénomène sociologique. Quelques organismes, parmi lesquels il faut mentionner en particulier *l'Istituto di Sociologia internazionale di Gorizia*, ont entrepris l'examen de cet aspect de la limologie.

S'il est vrai que les frontières « coupent » des territoires, il reste qu'elles sont également susceptibles de les « relier ». Il semble que, par le passé, on s'est principalement attaché à démontrer la première de ces deux fonctions ; notre exposé voudrait insister sur la seconde, ce qui nous permettra d'envisager des avenues extrêmement intéressantes concernant l'étude des frontières.

A) *LES TENDANCES TRADITIONNELLES*

Les auteurs ont traditionnellement considéré les frontières comme « objets d'étude » sous divers angles (classification des frontières, évolution historique, conflits frontaliers, problèmes de géographie politique)¹ qui, pour utiles qu'elles aient pu être, n'ont cependant pas amélioré l'appréhension que l'on doit avoir des rapports entre le comportement des habitants des régions frontière et la frontière elle-même. Il est toutefois intéressant de s'y référer car c'est à partir de ces études que l'on a abouti aux préoccupations actuelles en matière d'études limologiques.

1. *L'approche du droit et de l'histoire*

L'ouvrage classique sur le droit des frontières est sans doute celui de Lapradelle². Sans vouloir minimiser l'oeuvre des autres auteurs, il faut

¹ Voir, à ce sujet, MINGHI, Julian V., *Boundary Studies in Political Geography*, in : KASPERSON, Roger E. et MINGHI, Julian V. (1969) *The Structure of Political Geography*. Chicago, Aldine, pp. 140-160 ; PRESCOTT J. R. (1965) *The Geography of Frontiers and Boundaries*. Chicago, Aldine, pp. 9-32 ; voir, aussi, REYNOLDS, David R. et McNULTY, Michael L. (1968) *On the Analysis of Political Boundaries as Barriers : A Perceptual Approach*. *East Lakes Geographer*, vol. 4, pp. 21-38.

² LAPRADELLE, Paul de (1928) *La frontière : étude de droit international*. Paris, Les Éditions internationales, 368 pages.

quand même admettre que cette étude est celle qui traite de la question de la façon la plus systématique et qui est la plus souvent citée. Par ailleurs, il faut noter que tous les traités de droit international contiennent au moins un chapitre sur les frontières ; évidemment, on y consacre une large place aux aspects conflictuels. À ce sujet, il faut noter qu'un excellent ouvrage, publié récemment, a fait le point sur la question³.

Sur le plan local ou régional, une multitude d'études juridiques est disponible⁴. Mais ces textes ne débordent pas généralement les cadres du droit. Il existe cependant des exceptions comme, par exemple, les travaux de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec dont les rapports, essentiellement axés sur des problèmes juridiques, débordent les cadres du droit strict pour se référer aux aspects fonctionnels des frontières notamment celui de l'aménagement des régions frontalières⁵. Le droit est, en matière de frontières, en quelque sorte appuyé par la géographie et les autres sciences qui ont été considérées, de ce fait et, à certains égards, à son service. Il reste cependant insuffisant pour résoudre les problèmes des régions frontalières où la vie de relations déborde le cadre juridique.

De même, l'histoire⁶, qui permet d'étudier l'évolution des frontières et des régions frontalières, est, prise isolément, insuffisante pour nous permettre de bien comprendre la problématique actuelle. L'étude de l'évolution des frontières d'un État ne constitue en effet qu'une dimension, intéressante il est vrai, mais trop spécifique pour celui qui veut comprendre, dans toutes ses dimensions, la géographie et la sociologie des régions frontalières.

En effet, l'histoire, comme le droit d'ailleurs, se réfère traditionnellement aux frontières comme phénomènes de séparation plutôt que de contact : pour l'historien et pour le juriste, une frontière « sépare » plutôt qu'elle

3 CUKWURAH, A. O. (1967) *The Settlement of Boundary Disputes in International Law*. Manchester, Manchester University Press. 267 pages.

4 Voir, par exemple, ALLOTT, Anthony (1969) *Boundaries and the Law in Africa*, in : *African Boundary Problems*. Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, pp. 9-21 et POOLE, A.F.N. (1964) *The Boundaries of Canada*. *Revue du barreau canadien*, 42 (1) : 100-139.

5 *Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, 1968-1972* :

1. Les problèmes de la région de la capitale canadienne (1968) 10 tomes ;
2. La frontière Québec-Ontario (1970) 2 tomes ;
3. La frontière du Labrador (1971) 18 tomes ;
4. Le domaine indien (1971) 6 tomes ;
5. Les frontières septentrionales (1971) 4 tomes ;
6. Les frontières méridionales (1971) 2 tomes ;
7. La frontière dans le golfe du Saint-Laurent (1972) 9 tomes ;

6 Voir, à ce sujet, les études de BRUNHES, Jean et VALLAUX, Camille (1921) *La géographie et l'histoire*. Paris, Félix Alcan, pp. 337-363 (« *Nature et évolution des frontières* ») et de FEBVRE, Lucien (1970) *La terre et l'évolution humaine*. Paris, Michel, pp. 323-342.

ne « lie » des régions. Il faut noter toutefois que l'historien, lorsqu'il étudie l'évolution des frontières dans une région quelconque ne peut éviter de « contextualiser » les frontières-séparations qu'il étudie et se trouve ainsi à être, en quelque sorte, un précurseur et un modèle pour celui qui en étudie la situation frontalière.

2. La contribution de la géographie politique

La question des frontières en géographie politique a été maintes fois discutée⁷. Pour ce qui a trait à la classification des frontières, l'approche *génétique* proposée par Hartshorne⁸ a été reprise par les auteurs subséquents⁹. Cette classification remplaçait avantageusement la classification traditionnelle qui faisait la distinction entre les frontières *naturelles* et les frontières *artificielles*. D'autres études ont cherché à classer les frontières selon une approche *fonctionnelle*¹⁰.

Le problème des fonctions des frontières a également été étudié par Weigert qui y a consacré de nombreuses pages¹¹. Par ailleurs l'ouvrage d'Henri Dorion¹² en a amorcé l'étude systématique et a servi de document de base pour les travaux ultérieurs de l'Institut de sociologie internationale de Gorizia. Les explications données par le professeur Dorion ont permis de mieux connaître les distinctions qui doivent être faites entre la *délimitation* (établissement des frontières par voie législative) et la *démarcation*

⁷ Voir, par exemple, ANCEL, J. (1938) *Géographie des frontières*. Paris, Gallimard. 209 pages ; BOGGS, S. W. (1940) *International Boundaries : A Study of Boundary Functions and Problems*. New York, Columbia University Press. 272 pages ; FAWCETT, C. B. (1918) *Frontiers, A Study in Political Geography*. Oxford, Clarendon Press, 107 pages ; HARTSHORNE, Richard (1936) Suggestions on the Terminology of Political Boundaries, in : *Mitteilungen des Vereins der Geographen an der Universität*. Leipzig, vol. XIV-XV, pp. 180-192 ; KRISTOF, L. K. D. (1959) The Nature of Frontiers and Boundaries. *Annals of the Association of American Geographers*, vol. XLIX, pp. 269-282 ; PRESCOTT, J. R. V. (1965) *The Geography of Frontiers and Boundaries*. Chicago, Aldine. 190 pages.

⁸ HARTSHORNE, R. (1932) Suggestions on the Terminology of Political Boundaries. *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 26, p. 57.

⁹ JONES, Stephen B. (1945) *Boundary-Making*. Washington, Carnegie Endowment for International Peace, pp. 10-11 ; PRESCOTT, J. R. V. (1965) *The Geography of Frontiers and Boundaries*. Chicago, Aldine, p. 30.

¹⁰ LYDE, L. W. (1915) Types of Political Frontiers in Europe. *Geographical Journal*, vol. 45, pp. 126-145 ; BOGGS, S. W. (1932) *Boundary Functions and the Principles of Boundary-Making*. U. S. Department of State, Press Releases, Jan. 2, 1932. Résumé in : *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 22 (March 1932), pp. 48-49 ; voir, aussi, du même auteur, *International Boundaries : A Study of Boundary Functions and Problems*. New York, Columbia University Press, 1940, pp. 25-26 ; PEATTIE, Roderick (1944) *Look to the Frontiers*. New York, Harper, pp. 152 ss.

¹¹ WEIGERT, Hans W. (1957) *Principles of Political Geography*. New York, Appleton-Century-Crofts, pp. 79 ss.

¹² DORION, Henri (1963) *La Frontière Québec-Terre-Neuve : Contribution à l'étude systématique des frontières*. Québec, Les Presses de l'université Laval. 316 pages.

(abornement sur le terrain) des frontières, distinctions qui n'ont pas toujours été faites dans le passé ¹³.

Les études de frontières en géographie politique ont donné lieu à un essai de classification de la part de Minghi ¹⁴ : régions contestées, effets des changements de frontière, évolution des frontières, délimitation et démarcation, exclaves et États minuscules, frontières maritimes, conflits sur les ressources naturelles, frontières internes. Il reste que les études de géographie politique, qui ont maintenant tendance à examiner les fonctions des frontières ¹⁵, se limitent encore trop à des questions du type « délimitation et démarcation » sans que l'on se préoccupe suffisamment du comportement social des personnes qui habitent les régions frontière.

La géographie politique reste quand même bien placée, de par sa définition même, pour étudier les phénomènes qui se réfèrent aux rapports entre les politiques des États et les frontières de ceux-ci, particulièrement dans les régions frontalières. En d'autres mots, elle peut envisager géographiquement les données juridico-politiques des problèmes.

3. L'influence des autres sciences

Plusieurs autres disciplines sont concernées par l'étude des frontières. Raimondo Strassoldo a bien résumé le problème ¹⁶ : en effet, par exemple, l'anthropologie, l'ethnologie, l'échistique (science du peuplement humain) et la géographie humaine, urbaine et économique s'intéressent toutes, à des degrés divers évidemment, à la limologie ou science des frontières. Alors que les deux premières disciplines considèrent les frontières comme étant des zones de contact entre groupes de cultures différentes, les dernières « pensent » surtout aux dimensions spatiales des régions séparées par une frontière. Par ailleurs, plusieurs de ces sciences font intervenir les frontières dans l'étude de leurs disciplines : des auteurs en ont indiqué l'intérêt ethnologique ¹⁷, les implications économiques ¹⁸ et l'aspect géo-

¹³ Ainsi, dans l'affaire du Temple de Preah Vihear (Cour internationale de Justice, 1962), on confond souvent délimitation et démarcation, le premier terme étant employé alors qu'il aurait fallu se référer au second.

¹⁴ MINGHI, Julian V., *loc. cit.*, pp. 147 ss.

¹⁵ Voir, par exemple, LATES, Richard V. N. (1971) *The Changing Functions of the Vermont-Quebec Border as a Segment of the U.S.-Canadian Boundary*. Montpelier, University of Vermont, thèse. 134 pages.

¹⁶ STRASSOLDO, Raimondo (1971) *Da barriera a cerniera : verso una teoria sociologica dei confini*. *Informazioni* (bollettino dell' Istituto di sociologia internazionale di Gorizia), Febbraio 1971 ; voir aussi du même auteur : *From Barrier to Junction : A sociological Theory of the Border*, supplément à *Informazioni*, octobre 1970, 44 pages.

¹⁷ Voir, par exemple, VARTH, Fredrik (1969) *Ethnic Groups and Boundaries*. Boston, Little, Brown & Co., pp. 15 ss.

¹⁸ Voir LOSCH, August (1954) *The Economics of Location*. New Haven, Yale University Press. 520 pages ; HOOVER, E.M. (1948) *La localisation des activités économiques*, 3e partie, Paris, Éd. Ouvrières, pp. 173-190 (« L'influence des frontières ») ; ALEXANDER, Lewis (1963) *Offshore Geography of Northwestern Europe*. Chicago, Rand McNally, 162 pages.

stratégique¹⁹ ; on a même étudié les rapports entre la géologie et les frontières²⁰.

La sociologie des frontières, quant à elle, appartient à la première catégorie. En effet, le *comportement frontalier* est fonction d'une foule de facteurs ayant cours dans la région frontière concernée : « interaction » chez des groupes ethniques différents, rapports entre groupes de part et d'autre des frontières, etc.

L'approche sociologique s'éloigne considérablement des méthodes d'étude traditionnelles puisqu'elle ne s'occupe ni des textes du droit international, ni de la méthode géopolitique, ni enfin de la méthode historico-géographique qui caractérisent tant de monographies portant sur telle ou telle frontière²¹. Elle fait plutôt ressortir l'idée que la frontière, plutôt qu'une barrière, constitue simplement une zone où divers types d'échanges se font par les hommes à travers des points de passage équipés et surveillés à cette fin²².

L'étude des frontières est donc interdisciplinaire. Aucune des disciplines envisagées ne peut faire abstraction des aspects que recèlent les autres disciplines concernées. Ainsi, par exemple, le droit reste insuffisant s'il ne s'appuie sur la géographie politique et les sciences du comportement. De même, la sociologie ne peut faire abstraction de l'histoire qui, en quelque sorte, l'explique.

Il en découle que la notion de frontière exige une préoccupation interdisciplinaire ; elle permet d'aborder une problématique telle que l'on doit demeurer insatisfait des tendances séculaires à étudier les frontières uniquement sous l'angle sectoriel, par exemple, de la délimitation et de la démarcation, sans tenir compte des rapports entre les frontières et le mode de comportement des populations frontalières à l'égard de cette frontière. Aussi, l'étude des régions frontière contribuera sans doute à identifier un dénominateur commun qui permettra de réunir ces diverses disciplines.

B) L'ÉVOLUTION EN COURS

Cette interdisciplinarité que l'on constate dans l'étude des frontières débouche naturellement sur une étude des régions frontière dans une perspective qui tient compte de la vie de relations de part et d'autre des fron-

¹⁹ HOLDICH, Thomas H. (1963) *Political Frontiers and Boundary Making*. London, Macmillan ; BOWMAN, Isaiah (1946) Strategy of Territorial Decisions. *Foreign Affairs*, XXIV (2) : 177-195 ; EREMENKO, S. A. (1964) Sovremennaja Stategija i pograničnye Konflikty. *Meždunarodnaja Žizn'*, No 3, p. 10.

²⁰ GARCIA CASTELLANOS, Telasco (1954) *Geología de fronteras*. Cordoba, Universidad de Cordoba, 39 pages.

²¹ STRASSOLDO, Raimondo (1971) Il Confine negli studi di Sociologia, Estratto da *Iniziativa Isontina*, fascicolo n. 51, anno XIII, Gorizia, settembre-novembre 1971, p. 6.

²² *Ibid.*

tières. C'est ce qu'ont compris les participants aux récents colloques et conférences sur la question. C'est ainsi que les rencontres de Bruxelles (1969), Lille (1970) et Gorizia (1972) ont toutes été tenues sous le signe de l'interdisciplinarité et des régions frontière plutôt que des dimensions sectorielles des frontières elles-mêmes.

1. *La nouvelle dimension sociologique dans l'étude des frontières*

Bien que la dimension sociologique des frontières ait souvent été évoquée dans le passé²³, ce n'est que récemment qu'elle a fait l'objet d'études élaborées, notamment à l'occasion des colloques de Bruxelles²⁴ et de Lille²⁵.

L'un des événements les plus marquants en la matière a certes été la fondation, en 1968, de *l'Istituto di Sociologia internazionale di Gorizia*. Cet Institut vise à substituer à la notion de frontière-ligne celle de frontière-zone de contact pluriethnique où se produit une certaine interpénétration nonobstant la relative homogénéité ethnique de part et d'autre de la frontière²⁶.

Déjà, l'Institut de Gorizia a de nombreuses publications à son crédit²⁷ qui s'inscrivent dans cette ligne de pensée. Ainsi, l'ouvrage de Renzo Gubert fait une très large part au problème de la perception de la frontière à la suite d'une enquête approfondie sur les attitudes et comportements des populations frontalières des régions de Trieste et de Gorizia²⁸. De plus, l'Institut a organisé, en mars 1972, une conférence internationale sur les problèmes et les perspectives des régions frontière, ce dont nous reparlerons.

La frontière, avons-nous signalé, constitue une zone d'échanges. Divers types de courants et de rapports s'y manifestent. À ce moment, les régions frontière ont un rôle considérable à jouer puisque la frontière, comme le signale Raimondo Strassoldo, a divisé un groupe social unique et son ou-

²³ Voir, par exemple, SORRE, Max (1948) *Les fondements de la géographie humaine*. Paris, A. Colin, tome II, pp. 120 ss ; ANCEL, J., *op. cit.* ; ROSE, W. J. (1935) The Sociology of Frontiers. *The Sociological Review*, vol. XXVII, pp. 201-219.

²⁴ 27-28 novembre 1969 ; voir *Les régions frontalières à l'heure du Marché Commun*. Bruxelles, Presses de l'université libre de Bruxelles, 1970, 427 pages.

²⁵ « Les régions frontières et la polarisation urbaine dans la Communauté Économique Européenne », Lille, 8-9 mai 1970.

²⁶ Sur le sujet, voir « Le projet de recherches de l'Institut de sociologie internationale de Gorizia », in : *Revue de psychologie des peuples*, 25 (1) 1970, pp. 109-112.

²⁷ Par exemple : SAMBRI, C., *Una Frontiera Aperta. Indagini sui valachi Italo-Jugoslavi*, 302 pp. ; BURATTI, L., *La frontiera Italiana. Introduzione e testi*, 452 pp. ; GUBERT, R., *La situazione confinaria*, 600 pp. ; DEMARCHI, Franco, *L'associazionismo in provincia di Gorizia*, 206 pp.

²⁸ Voir aussi l'article de Renzo GUBERT (1971) *Fattori della situazione confinaria : una ricerca empirica. Prospettive di efficienza*, anno XI (11-12) : 1-19.

verture faciliterait la reconstitution de ce groupe²⁹. C'est alors que la sociologie entre en jeu puisque, comme le signale le professeur Demarchi, la frontière constitue une réalité plus zonale que linéaire, plus sociale qu'administrative³⁰. Plusieurs des communications présentées au Congrès de Gorizia ont d'ailleurs signalé ce rôle social de la frontière.

2. L'importance grandissante de la région frontière

Traditionnellement, on a souvent considéré les régions frontière comme des régions marginales tant au point de vue de leur localisation que des forces centrifuges qui s'y exercent.

Mais, comme les frontières y passent, l'étude de ces dernières ne peut se faire sans l'étude de la région frontière elle-même. De plus, comme les problèmes de frontières peuvent trouver leur solution au niveau de la défonctionnalisation, la région frontière constitue un endroit où ces problèmes peuvent être résolus de façon satisfaisante. Les études de frontières, dans le contexte régional, se font d'ailleurs de plus en plus nombreuses³¹.

En effet, la communauté d'intérêts des aires situées de part et d'autre de la frontière donne à la région frontière considérée dans son ensemble un rôle actif et dynamique vis-à-vis de la réalité internationale : celle-ci sert d'intermédiaire, de coussinet ou de pont où les intérêts nationaux sont remplacés par des préoccupations se rapportant au développement des échanges, à la protection des minorités, à la coordination des intérêts économiques, à l'expansion des infrastructures, etc.³². Le professeur Demarchi ajoute avec raison que lorsqu'une région frontière donnée cesse de sentir que la collaboration avec une organisation territoriale centripète constitue un avantage, les forces centrifuges peuvent conduire à de symptomatiques tendances séparatistes ou autonomistes³³.

La géographie des régions frontière, dont l'étude avait été amorcée aux colloques de Lille et de Bruxelles, a fait l'objet d'un article récent du professeur Robert Sevrin où celui-ci arrive à la conclusion que les régions frontière ont un dynamisme et un ordre qui leur sont propres³⁴. Ce phé-

²⁹ STRASSOLDO, Raimondo, *Il Confine negli studi Sociologia, loc. cit.*, p. 9.

³⁰ DEMARCHI, Franco, *Per una teoria sociologica delle regioni di frontiera*, Communication présentée à la Conférence de Gorizia, mars 1972, in : *Prospettive di efficienza*, maggio-giugno 1972, pp. 20-28.

³¹ Par exemple, dans la géographie française : DAVEAU, Suzanne (1959) *Les régions frontalières de la montagne jurassienne ; étude de géographie humaine*. Aïn. 571 pages ; ENJALBERT, Claudine et Henri (1971) Une frontière de développement, Mexique-États-Unis. Paris, La Documentation française, *Notes et études documentaires*, 5 octobre 1971, no 3822-3823, pp. 37-49 ; RIMBERT, Sylvie (1965) Frontières et influences urbaines dans le « Dreiländerecke ». *Regio Basiliensis* VI/1, pp. 37-57.

³² STRASSOLDO, Raimondo, *Il Confine Negli studi di Sociologia, op. cit.*, p. 7.

³³ DEMARCHI, Franco (1972) *loc. cit.*, p. 26.

³⁴ SEVRIN, Robert (1970) Contribution à la Géographie des frontières. *Bulletin des Facultés Catholiques de Lille*, 27 (3) : 325-358.

nomène est d'ailleurs confirmé par l'étude de Renzo Gubert qui signale, par exemple, que la proximité de la frontière favorise le développement de la minorité ethnique³⁵.

Le fait que toutes les rencontres internationales récentes ayant pour objet l'étude des frontières se sont déroulées sous le signe de la région frontière tend à démontrer son importance de plus en plus croissante. La Conférence de Gorizia, en particulier, a permis à des experts de diverses disciplines d'échanger des idées sur les problèmes de ces régions frontière.

3. La Conférence de Gorizia de 1972

Du 24 au 27 mars 1972, une conférence internationale sur les *Problemi e prospettive delle regioni di frontiera* s'est tenue à Gorizia. Cette réunion avait pour objet d'attirer l'attention sur l'importance grandissante de la notion de frontière, d'examiner l'aspect interdisciplinaire de l'étude des frontières et d'explorer le rôle des régions frontière. Il s'agissait d'examiner l'interaction des niveaux physiques (géographiques, territoriaux, régionaux, échistiques) et humains (juridiques, politiques, culturels, etc.) des frontières, le tout dans l'optique de leur éventuelle défonctionnalisation.

De nombreuses communications y ont été présentées par des spécialistes de la question ; elles sont d'ailleurs reproduites dans une récente publication de l'Institut de Gorizia³⁶. Certaines d'entre elles, revues et augmentées, seront publiées dans un ouvrage dont la parution a été annoncée³⁷. La haute tenue des communications alors présentées et la saveur nettement sociologique de plusieurs d'entre elles laissent présager une réorientation, cette fois plus sociologique, des études sur les frontières et les régions frontière.

La Conférence de Gorizia a constitué en quelque sorte une occasion de rencontre entre les spécialistes des sciences du comportement frontalier et des sciences territoriales elles-mêmes. Ensemble, ils ont examiné les problèmes des régions frontière tout en ayant, devant leurs yeux, celui de la région italo-yougoslave de Gorizia et de Nova Gorica.

Les communications ont traité de sujets aussi divers, par exemple, que ceux ayant trait aux conséquences économiques et socio-géographiques de la frontière dans la région franco-genevoise³⁸, des impératifs de défense nationale et de leurs conséquences sur le développement socio-économique

³⁵ GUBERT, Renzo (1972) *La situazione confinaria*. Trieste, Edizioni Lint, p. 495 (« proposizioni » no 20).

³⁶ *Confini e regioni/Boundaries and Regions*, Atti del Convegno « Problemi e prospettive delle regioni di frontiera ». Trieste, Edizioni Lint, 1973, 496 pages.

³⁷ *Border Regions: Analytical and Comparative Perspectives*, à paraître.

³⁸ Par le professeur Claude RAFFESTIN de l'université de Genève ; cf. *Confini e regioni*, op. cit., pp. 87-93.

des régions frontière³⁹, de l'utilisation des eaux frontière de l'Europe du sud-est et des Balkans⁴⁰, de l'arrière-pays de Dunkerque et des ports belges⁴¹, des aspects historiques des frontières de l'Europe centrale⁴², de l'approche sociologique dans l'étude des frontières⁴³, etc. De nombreuses autres communications de grand intérêt ont aussi été présentées sur divers sujets, lors de ce colloque⁴⁴.

4. *Les travaux de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec.*

Dans un contexte tout différent, une autre occasion a permis d'assembler bon nombre d'énergies et de contributions autour de problèmes dont l'étude a exigé autant des interrogations d'ordre conceptuel que des analyses factuelles du contexte tant politico-juridique que géographique.

Instituée par le gouvernement du Québec en 1966, la *Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec* (CEITQ) a vu ses travaux, en matière de frontières, d'abord orientés sur l'étude des aspects formels des frontières du Québec, i.e. ce qui touche leur délimitation et leur démarcation, leur tracé. Toutefois, leur examen, d'abord conçu dans un contexte conflictuel, est vite devenu un examen de leurs aspects fonctionnels et a débouché sur la problématique non pas de la frontière elle-même mais des régions frontalières⁴⁵. La première tranche du rapport de la Commission portait d'ailleurs justement plutôt sur une région frontière, celle de la capitale canadienne, que sur la frontière Québec-Ontario qui la divise⁴⁶.

C'est dans la deuxième tranche de son rapport⁴⁷ que la CEITQ examine les problèmes de la délimitation et de la démarcation de la frontière entre le Québec et l'Ontario. Après avoir esquissé un historique de la question et donné un aperçu des principes d'application générale, la Commission examine chacun des segments de cette frontière. Divers problèmes d'ordre géopolitique se posent alors. Ainsi, dans le cas du segment du Saint-Lau-

³⁹ Par le professeur Raimondo STRASSOLDO, directeur de *l'Istituto di sociologia internazionale di Gorizia* ; cf. *Ibid.*, pp. 387-416.

⁴⁰ Par le professeur Giorgio CONETTI de l'université de Trieste, cf. *Ibid.*, p. 297-302.

⁴¹ Par le professeur Robert SEVRIN de l'Institut catholique de Lille ; cf. *Ibid.*, pp. 95-107.

⁴² Par le professeur Sven TAGIL de l'université de Lund ; cf. *Ibid.*, pp. 329-335.

⁴³ Par le professeur Franco DEMARCHI de *l'Istituto di sociologia internazionale di Gorizia* ; cf. *Ibid.*, pp. 21-27 et *supra*, note 30.

⁴⁴ Notamment sur la frontière italo-yougoslave : par exemple, les communications de Giorgio VALUSSI sur ses caractères et fonctions et de M. JERŠIČ et V. KLEMENČIČ sur ses aspects socio-géographiques ; cf. *Ibid.*, aux pages 135-146 et 123-133 respectivement.

⁴⁵ DORION Henri et Jean-Paul LACASSE (1973) La notion d'intégrité territoriale et les problèmes des régions frontalières en milieu fédéral. *Confini e regioni, op. cit.*, à la p. 164.

⁴⁶ *Les problèmes de la région de la capitale canadienne* (1968) 10 tomes, 2073 pages.

⁴⁷ *La frontière Québec-Ontario* (1970) 2 tomes, 376 pages.

rent, le problème de la localisation (milieu, chenal, thalweg) de la frontière est examiné de même que l'attitude des gouvernements à cet égard. La Commission note le défaut par le Québec de consigner dans ses documents officiels ses propres prétentions et revendications territoriales de même que l'absence d'une loi sur les frontières. Ses recommandations touchent la délimitation et la démarcation définitives des divers segments de la frontière.

La troisième tranche du rapport porte sur le problème du Labrador⁴⁸. La CEITQ a consacré quelque 4 700 pages à cette tranche de son rapport. Elle y étudie la genèse et l'état actuel du problème de la frontière du Labrador (entre Québec et Terre-Neuve) qui avait fait l'objet d'un litige porté au Comité judiciaire du Conseil privé de Londres et dont le jugement, en 1927, n'a pas été officiellement reconnu par le Québec. Une part importante du rapport des commissaires consiste en une évaluation géographique de la décision de 1927. La CEITQ examine les critères de délimitation qui ont été suivis (définition de la côte, référence à la ligne de partage des eaux, lignes géométriques, choix de la rive gauche de la Romaine) et évalue la démarcabilité des segments de la frontière (points terminaux, segments géométriques, rive gauche de la Romaine, sources de la Romaine, ligne de partage des eaux). La Commission conclut que la géographie n'a pas eu son compte dans la délimitation de la frontière. En matière de frontières, la géographie est en un sens au service du droit et sert plus à expliquer les lacunes, imprécisions ou contradictions du jugement qu'à formuler des arguments pour sa révision.

La CEITQ a estimé que la décision de 1927 ne peut être accablée de toutes les critiques dont elle a été l'objet globalement envisagée. Les recours judiciaires étant illusoire, toute solution ne peut être que politique.

La cinquième tranche du Rapport de la CEITQ⁴⁹ est consacrée au problème de la délimitation, de la démarcation et de l'éventuel rajustement des frontières septentrionales du Québec. Les conclusions et recommandations, dans un premier temps, établissent que la frontière Québec-Territoires-du-Nord-Ouest est délimitée à la rive et située à la ligne des basses eaux et non à la ligne des hautes eaux des baies de James, d'Hudson et d'Ungava et du détroit d'Hudson. Toutefois, dans un deuxième temps, les commissaires soulignent qu'en pratique, la véritable solution réside dans une délimitation des frontières dans ces espaces maritimes, en suivant approximativement la ligne d'équidistance des rives des espaces terrestres adjacents. Ainsi, la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec préconise le rattachement au Québec des îles littorales et périphériques situées dans les espaces maritimes précités et suggère une procédure à suivre en vue d'en arriver à une telle solution.

⁴⁸ *La frontière du Labrador* (1971) 18 tomes, 4699 pages.

⁴⁹ *Les frontières septentrionales* (1971) 4 tomes, 866 pages.

Une sixième tranche de ce rapport examine les problèmes frontaliers liés aux frontières méridionales du Québec avec les États-Unis d'Amérique et le Nouveau-Brunswick ⁵⁰. La Commission examine la délimitation et la démarcation de la frontière Québec-États-Unis de même que divers problèmes particuliers liés au tracé de la frontière (démarcation des segments du Halls Stream et de la rivière Saint-François, le projet d'aménagement du barrage Dickey au Maine, la périclave de Saint-Régis, etc.) Pour ce qui a trait à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick, la CEITQ étudie la mise en place de la frontière, les problèmes de délimitation et de démarcation dans les secteurs fluviaux et aussi l'aboutissement oriental de la frontière et son prolongement dans le golfe. Dans ses recommandations, la CEITQ suggère, entre autres, l'adoption d'une loi québécoise sur les frontières, la participation du Québec aux organismes internationaux (Canada-États-Unis) s'occupant de la frontière et une délimitation précise de la frontière Québec-Nouveau-Brunswick.

Enfin, la septième tranche du rapport de la CEITQ étudie le problème du statut du golfe du Saint-Laurent et de la délimitation de l'éventuelle frontière interprovinciale, provinciale-fédérale ou provinciale-internationale ⁵¹. Après avoir examiné les données géographiques (la configuration géographique du golfe, la définition du « golfe »), économiques, historiques, juridiques et politiques du problème, la CEITQ en vient à la conclusion que sur le plan international il ne se dégage aucune certitude quant au statut du golfe (eaux internationales ou intérieures). La CEITQ est d'avis que le golfe devrait être considéré comme baie historique au sens du droit international. Dès lors, sur le plan canadien, ce territoire maritime accru au Canada doit être partagé entre les provinces riveraines selon un tracé suivant les lignes médianes équidistantes des rives.

Ces diverses tranches du Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec ne se bornent pas aux aspects conflictuels (délimitation et démarcation). Les considérations générales qui s'en dégagent soulèvent aussi:

- 1) les différents niveaux des frontières ;
- 2) les deux dimensions des problèmes territoriaux en milieu fédéral ;
- 3) la nécessité d'un nouveau droit des frontières ;
- 4) l'apport de la géographie régionale ;
- 5) l'analyse multidisciplinaire des faits frontaliers ;
- 6) l'approche fonctionnelle aux problèmes des frontières ⁵².

C'est ainsi que divers problèmes de frontière, d'abord posés dans un contexte conflictuel, peuvent être solutionnés à la faveur d'éléments faisant

⁵⁰ *Les frontières méridionales* (1971) 2 tomes, 378 pages.

⁵¹ *La frontière dans le golfe du Saint-Laurent* (1972) 9 tomes, 1705 pages.

⁵² Voir DORION, Henri et Jean-Paul LACASSE, *loc. cit.*, p. 167.

appel à l'aspect *contact* plutôt qu'à l'aspect *séparation* du phénomène frontière. En élargissant ainsi la grille d'examen des divers aspects de l'*intégrité territoriale* du Québec, la CEITQ a en quelque sorte contribué à désenclaver et à contextualiser des problèmes que les voies trop étroites du droit strict sont impuissantes à résoudre.

C) LA PROSPECTIVE

Les récents travaux qui ont été effectués en matière de frontières, particulièrement à l'Institut de Gorizia, nous permettent de dégager quelques idées quant à l'orientation que pourraient avoir, dans l'avenir, les études sur la question. Celles-ci concernent la notion même de frontière, le problème de la conscience régionale et, dans une optique plus pratique, les avenues de recherche en ce domaine.

1. Sur la notion de frontière

Comme le signalait en 1970 Raimondo Strassoldo, deux tendances se dessinent actuellement en matière de frontières : tout d'abord, celle qui tend vers une défonctionnalisation des frontières spatiales (physiques) et une importance grandissante correspondante des frontières « fonctionnelles » (i.e. analytiques et conceptuelles) ; ensuite, celle qui tend vers une dépolitisation des frontières politiques traditionnelles en faveur d'une politisation des frontières régionales tant au niveau interne d'un État qu'au niveau supra-national par voie d'intégration régionale faisant abstraction, à des degrés divers, de l'existence des frontières⁵³.

À ce moment, la notion même de frontière pourrait être en mutation profonde : de ligne elle deviendrait zone ; de physique elle deviendrait culturelle ; de spatiale elle deviendrait fonctionnelle ; de non perméable elle deviendrait perméable ; d'horizontale elle deviendrait verticale ; de politique elle deviendrait, en quelque sorte, régionale. Bref, la frontière au sens traditionnel se défonctionnaliserait pour acquérir de nouvelles fonctions, moins apparentes. Mais, dans la réalité, on ne peut édicter pareille dichotomie de façon absolue. En effet, certaines frontières perméables peuvent, par exemple, devenir imperméables comme divers facteurs politiques peuvent venir minimiser l'évolution suggérée.

Il reste qu'à partir de cet ensemble de données, la notion de frontière pourra sans doute prendre un tout autre sens que celui auquel on était habitué. Il y a bien des chances que cette nouvelle notion soit beaucoup plus proche de l'idée de contact et de lien que de celle de séparation et de limite. Au lieu de « couper », la frontière « reliera ». En somme, d'administrative la frontière deviendrait aussi, dans les faits, sociale. Ainsi, la frontière, d'*objet* qu'elle était, deviendrait *occasion*. À ce moment, on peut envisager, dans les études ultérieures, une insistance particulière sur la dimension régionale de la région frontière laquelle fera apparaître les dif-

⁵³ *From Barrier to Junction : Towards a Sociological Theory of Borders, loc. cit., p. 27.*

férentes composantes du paysage géographique (frontières politiques ; limites ethniques, linguistiques, économiques, historiques, subjectives).

2. *Sur la conscience régionale et la conscience nationale*

L'attitude de la population occupant des régions frontière est également susceptible de changer. En effet, la perception que peuvent avoir les frontaliers de la frontière changera dans la mesure où les régions frontière prendront de l'importance. À ce moment, c'est le sentiment d'appartenance ou, si l'on veut, la conscience territoriale, qui aura tendance à varier.

Cette conscience territoriale, c'est-à-dire l'identification par les membres d'un groupe, dirigeants et dirigés, à un territoire donné⁵⁴, exprime l'intérêt des membres d'un groupe à l'action de son gouvernement, national ou régional.

Or, dans la mesure où il y a une défonctionnalisation des frontières et un accroissement correspondant des interrelations entre les populations habitant de part et d'autre des frontières, la conscience territoriale des occupants des régions frontière est susceptible d'être déviée ou neutralisée. En effet, la conscience ou appartenance régionale, dans ces régions périphériques, vient minimiser, lorsqu'elle est aiguisée, la conscience nationale elle-même.

Cette conséquence d'une défonctionnalisation des frontières est fort importante si l'on considère qu'elle devient elle-même cause d'une défonctionnalisation accrue. De plus, tel que mentionné plus haut, les forces centrifuges peuvent mener les frontaliers à des positions autonomistes.

3. *Sur les recherches dans le domaine des frontières*

La nouvelle dimension que prend la notion même de frontière aura sans doute comme résultat d'élargir le champ de recherches des études de frontières. L'approche interdisciplinaire évoquée précédemment facilitera une telle orientation des travaux.

Ainsi, on peut espérer que des études plus poussées seront, dans l'avenir, consacrées à la perception des frontières, à leur perméabilité, aux niveaux des frontières, à leurs fonctions, etc. De même, il y a lieu d'entrevoir de nouvelles recherches sur les frontières dans les régions marginales. D'autres questions, à peine ou pas encore examinées, telles que celles des frontières dans les États fédéraux⁵⁵ ou encore le rôle des frontières dans la désignation de l'espace mériteraient d'être étudiées.

⁵⁴ Voir, sur le sujet, DORION, Henri (1972) *Définition et portée de la conscience territoriale en géographie politique*, communication présentée au congrès de l'Union géographique internationale, Montréal, 1972, in : *La géographie internationale*, tome 1, pp. 517-519.

⁵⁵ Voir sur cette question : LEACH, Richard H., Donald E. WALKER et Thomas Allen LEVY (1973) *Province-State trans-border relations : a preliminary assessment*. *Administration publique du Canada*, 16 (3) : 468-482.

La dimension régionale des problèmes de frontières prendra probablement de l'ampleur dans les études futures. En effet, les régions frontalières acquièrent présentement une telle importance dans la vie de relations que l'on ne peut que prévoir un nombre de plus en plus considérable d'études portant sur le sujet. À ce propos, les chercheurs devront, de plus en plus, étayer leurs conclusions à la lumière d'examen poussés dans le domaine de la sociologie afin d'être mieux au fait des effets de la présence des frontières.

Dans le même ordre d'idées, il serait intéressant que soient poursuivies les études déjà commencées sur la perméabilité des frontières dans le cas de villes divisées et aussi sur les échanges commerciaux dans les régions frontalières. Aussi, il est à espérer que les recherches déjà effectuées par le professeur Gubert sur la perception de la frontière par les frontaliers provoquent une saine émulation. Tout ceci amènera peut-être l'élaboration d'une nouvelle typologie des frontières, cette fois en se référant aux rapports de type socio-économique de part et d'autre de celles-ci.

Conclusion

On peut conclure, du bref survol qui précède, que les études des frontières politiques sont actuellement en profonde mutation. La teneur des discussions à la Conférence de Gorizia de 1972 vient d'ailleurs confirmer ce fait.

Le rôle accru de la région frontalière et aussi, par voie de conséquence, de la sociologie et de la géographie des frontières, aura pour effet de minimiser, dans les études futures, les aspects conflictuels et les problèmes de délimitation des frontières pour s'attacher plutôt aux rapports entre l'existence des frontières et les relations sociales, culturelles et économiques, chez les personnes vivant de part et d'autre de ces frontières. Et, dans le contexte actuel, il est à prévoir que ces études tendront à minimiser de plus en plus le rôle des frontières comme agents de séparation. C'est alors que l'expression *Da barriera a cerniera* « (from barrier to junction) » de Raimondo Strassoldo prendra toute sa signification. À ce moment, on peut prévoir que des horizons nouveaux s'ouvriront dans l'étude des frontières et surtout des régions frontalières. Phénomène à plusieurs facettes, la frontière sera alors enfin envisagée de façon multidisciplinaire et intégrée. Pour le géographe, une telle perspective apparaît des plus stimulantes.

Jean-Paul LACASSE
Département de géographie
Université Laval
Québec